



## DECLARATION LIMINAIRE INTERSYNDICALE AU CTL DU 13/12/2017.

M le Président,

Les politiques successives menées depuis près de 15 ans, que ce soit la RGPP, la MAP, l'ASR et bientôt CAP 22, ont pour seul objectif de détricoter les services publics dits à la française.

Ces orientations politiques visaient initialement toute la sphère publique . Des choix ultérieurs, contraints ou non, ont protégé certains domaines publics comme l'éducation, la police et la justice. Notre discours n'est pas de nier l'importance de ces domaines, mais qu'en est-il des finances en ces temps de crise ? Comment nos missions peuvent-elles être devenues « secondaires » ? Comment ignorer les conséquences négatives qui frappent déjà nos concitoyens ? Si face à la dette et au déficit public, il paraît logique de réviser les dépenses, il est tout aussi logique, voire vital, d'assurer le plein recouvrement des recettes ! Mais non, rien n'y fait...Les finances publiques sont désormais des sujets de deuxième zone. En ces temps de Panama papers ou Paradise papers, la justice et l'égalité fiscale semblent pourtant bien être les garants de notre démocratie. Mais nos gouvernements successifs en ont décidé autrement.

En conséquence, les administrations économiques et financières supportent l'essentiel des suppressions d'emploi et réductions budgétaires. C'est ainsi que la DGFIP qui ne représente que 6 % des effectifs de la fonction publique d'État absorbe l'équivalent de la totalité des suppressions nettes d'emplois dans la fonction publique d'Etat. Plus de 38 000 emplois supprimés depuis 2002 : en termes économiques, cela s'appelle un plan social.

Le message paru sur Ulysse le 28 septembre 2017 est alarmant pour l'avenir de la DGFIP, alarmant aussi pour celui des agents de la DGFIP puisqu'il annonce que : « l'année 2018 sera cependant une année de transition, les efforts en matière de suppression d'emplois ayant vocation à se renforcer dans les années suivantes ».

Ce plan social contient, outre les suppressions d'emploi, des réformes structurelles d'une ampleur jamais atteinte, comportant fermeture de sites, concentration et déplacement de missions, réorganisations perpétuelles. Les organisations de travail vivent à la rationalisation à outrance au moyen d'une taylorisation des tâches pour une recherche de productivité toujours plus grande. Les conséquences se font sentir dans tous les services.

Les conditions de vie au travail subissent une dégradation sans égale et qui, sans changement radical d'orientations politiques, peuvent conduire aux pires situations déjà constatées au sein de notre administration. Le travail devient inintéressant, robotisé, l'urgence se substitue à l'urgence. Les charges de travail sont telles qu'il est devenu utopique d'être un instant à jour.

Les organisations en perpétuel réajustement perturbent les collectifs de travail, brisent les repères. Les regroupements en pôles régionaux et départementaux éloignent l'utilisateur et l'agent rompant les liens de proximité vitaux pour l'exécution des missions et du service que sont en droit d'attendre les uns et les autres.

Ces changements ont déjà atteint leurs seuils critiques.

Certains chefs de service effectuent jusqu'à 12h de travail par jour pour tenir la barre. Le savoir se dilue dans la polyvalence et se perd faute de transmission. La quantité de travail supplante la qualité du travail et induit des charges supplémentaires. La formation professionnelle devient une charge pour l'administration et les services ; or celle-ci doit demeurer un investissement. Le tout internet et les simplifications devaient être les remèdes miracles. Quelles désillusions tant ces artifices sont soit créateur d'un surplus de travail soit inefficaces !

L'administration installe la flexibilité, l'insécurité et le doute comme mode de management, serre la vis sur les promotions et les garanties des agents. L'état gèle leurs salaires, supprime leurs postes.

En 2007, le contrat était le suivant : moins de fonctionnaires, mais mieux formés et mieux payés ! Désillusion ou trahison ? Les agents des finances ne méritent donc aucune reconnaissance pour leur travail...

Le constat pour le département du Vaucluse est à l'avenant. Notre département a perdu près d'un tiers de l'effectif depuis 2002 soit près de 300 emplois. Et pour 2018, ce sont 11 suppressions de postes supplémentaires et cela aurait dû être plus lourd sans la réorganisation du recouvrement des recettes non fiscales de l'État. Vous dites « ressources contraintes » nous vous répondons plan social.

Vous avez fait le choix d'un saupoudrage et du renoncement à certaines annonces faites lors de précédents CTL : ici, des agents qui doivent faire face seuls pour faire fonctionner des services fusionnés, là des suppressions de postes dans des nouvelles structures à peine nées, et ailleurs, des agents contraints de rallonger les distances et les temps de trajets domicile-travail...etc...

Au demeurant, cette nouvelle ponction est insupportable, et dégradera encore les conditions de vie au travail et l'exécution des missions.

Un meilleur service à l'utilisateur dites-vous ? Mais pour quand et pour quels efforts ?

Aucun service ne dispose de marge de manœuvre. Chaque absence, congés maladie, poste vacant est un véritable casse-tête pour l'encadrement et les agents.

Faire toujours plus avec moins, c'est aller dans le mur.

Voilà le message que toutes les organisations syndicales qui siègent aujourd'hui pour ce CTL vous apporte, au nom des tous les agents du Vaucluse.

Nous vous demandons, M le Président, de passer directement au vote du point n°2 à l'ordre du jour, que vous nommez pudiquement « évolution des emplois » et que nous nommons « destruction des emplois et de l'outil de travail ».